

LES 8^{ÈMES}

ENTRETIENS DE L'AMÉNAGEMENT

STRASBOURG

7 & 8 AVRIL 2016



SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

A la recherche de la co-errance

La « ville ensemble » se nourrit d'expériences désormais nombreuses de concertations ponctuelles et de démarches plus globales de démocratie participative, ainsi que de conceptions partagées avec les acteurs privés, qui interviennent plus tôt et de façon plus large dans le processus de production. Signe des temps, ou nécessité économique ? La démarche semble en tout cas irréversible. Produire la ville « ensemble », « pour tous » et « avec tous » suppose désormais une démarche itérative multi-partenariale, qui accepte les divergences et progresse par la négociation, mais doit néanmoins savoir conserver un cap fixé par l'ambition du projet.



> De g. à dr. : Gérard Pénot, Paul Delduc, Laurence Denès, Martin Vanier, Roland Ries, Alain Garès.

■ Dans son propos d'introduction aux Entretiens de l'aménagement, **Robert Herrmann**, président de l'Eurométropole de Strasbourg, rappelait : « nos enjeux

consistent à trouver les voies pour répondre aux attentes de nos concitoyens, qui trouvent que les choses n'avancent pas assez vite, à pallier les manques de lisibilité de l'intérêt

public et à agir de façon plus transversale ». Plus de vingt-cinq ans de pratique du sujet, comme adjoint et aujourd'hui comme maire de Strasbourg, ont forgé cette conviction



> De g. à dr. : Martin Vanier, Roland Ries, Alain Garès.

chez **Roland Ries** : « *la démocratie participative n'est pas un long fleuve tranquille* ». Entre l'« *équilibre* » et le « *patchwork* », l' élu penche nettement en faveur du premier. « *Le danger consiste à vouloir donner à chacun un peu de ce qu'il attend. La génération spontanée de l'urbanisme, je n'y crois pas. Il faut partir d'un cap politique et d'un support technique. Mais bien sûr, la ville est celle de tous, pas celle du maire, et il faut postuler que tout le monde a sa part de vérité. Trouver le bon équilibre entre ces éléments, c'est toute la difficulté* ». Dans ce contexte, le maire revendique pour les élus un rôle de « *chef d'orchestre* »... mais aussi de décideur final : « *si l'on avait organisé un référendum sur le retour du tram à Strasbourg, celui-ci n'aurait pas vu le jour* », affirme-t-il. L'expérience de Roland Ries le conduit à déceler des « *moments déclencheurs, de catalyse* », où un élément vient débloquer une situation alors même qu'il semblerait anecdotique. Le maire de Strasbourg cite l'exemple du réaménagement de la place du Château, au pied de la cathédrale, décrié comme trop minéral avant d'être adopté grâce au maintien de dix tilleuls.

La recherche du résultat qui contente tout le monde, le géographe **Martin Vanier** l'identifie également comme un écueil. Il y voit une « *nostalgie de l'âge classique, celui de la fameuse unité de temps, de lieu et d'intrigue* ».

Il invite à entrer dans une ère « *post-classique* », qu'il décrit comme « *l'acceptation que rien n'est jamais complètement achevé et fini. C'est l'acceptation du mouvant et de la différence* ». « *Notre société ne s'est jamais autant posé la question de qu'est-ce qui fait ensemble* », observe le professeur à l'Institut de géographie urbaine de l'université de Grenoble. L'« *obsession de la co-* » (coproduction, cohérence, etc.) comme il la nomme, Martin Vanier propose de la renou-

veler, citant le philosophe Roger-Pol Droit qui souligne que « *ce qui nous unit, c'est ce qui nous rassemble et ce qui nous dresse les uns contre les autres* ». « *Au final, le tableau doit-il être parfaitement harmonieux ?* », interroge-t-il. Du côté des professionnels de la fabrication de la ville, cette approche ne heurte

pas. « *L'idée de la mêlée me va bien* », avoue **Alain Garès**, directeur général d'Europolia (Toulouse) et président sortant du Club Ville Aménagement, en référence à la projection d'images d'illustration du terme « *ensemble* » qui proposaient également de l'associer à la diversité, à la réunion des mêmes profils (les manchots !) ou la coopération. De cette mêlée, le ballon doit tout de même sortir pour construire une action. Pour cela **Gérard Pénot**, Grand Prix de l'urbanisme 2015, propose une approche en forme de jeu de mots : la « *co-errance* ». « *Elle appelle à évoluer dans un registre de composition avec les autres, à avancer en marchant, avec les imperfections que cela implique. C'est en quelque sorte transposer à la démarche l'idée du tour urbain, cette promenade en ville où l'on discute avec les protagonistes tout en visitant les projets. Il faut accepter la part d'incertitude qui peut en résulter* ».

Comment les aménageurs ressentent-ils cet appel ? Avec bienveillance et le sentiment de ne pas avoir beaucoup de trains de retard, dans le dialogue avec les habitants ou avec les autres maillons de la chaîne de l'urbanisme de projet. « *Les pratiques vont souvent plus loin que les obligations du Code de l'urbanisme* », souligne Alain Garès. « *La tendance lourde, c'est d'en faire davantage : lancer la concertation plus en amont, accepter d'y passer plus de temps, prendre en compte spontanément les retours et œuvrer à la meilleure intégration possible des pré-occupations de tous les acteurs concernés. Dans la SPLA que je dirige, la concertation représente 15 % de l'effectif en équivalent temps-plein. Nous avons bien dépassé, je crois, la pratique antérieure très séquencée, selon laquelle l'aménageur faisait les plans, puis cédait les droits à construire au promoteur qui venait poser son objet* ». Selon Alain Garès, les nouvelles formes de programma-

tion en macro-lots, en rupture avec l'« *addition par petits bouts* » d'îlots, ou encore les appels à manifestation d'intérêt incarnent déjà cette relation nouvelle avec les acteurs de la production de la ville, qui vise à les associer plus en amont de ce processus de production. « *Dans cette logique, l'aménageur devient ensemblier* », conclut l'ancien président du Club Ville & Aménagement. Le maître d'ouvrage est appelé, face à cette évolution, à se placer dans le registre de la « *suggestion* », selon Gérard Penot, comme un musicien qui donnerait un rythme de façon presque imperceptible, mais bien effective. « *Et pas à évoluer dans la démonstration avec force documents surchargés, ni dans l'arrogance* », ajoute-t-il.

Un point principal de vigilance, toutefois, vient de la gestion du temps. Pour Roland Ries, l'association en amont en général, et la concertation en particulier, peuvent être très larges, mais à condition de « *s'inscrire dans un calendrier* ». « *Une concertation qui dure trop longtemps est une concertation qui s'épuise, je dirais même qui pourrait de l'intérieur* », indique-t-il. L'écueil, dans ce cas, en effet, tient au fait que « *l'on ne voit pas le moment où l'on passe de l'hypothétique au début de réalisation* ».

Dans ce contexte, la nouvelle ordonnance sur la concertation suscite des inquiétudes quant aux risques d'alourdissement ou d'enlèvement qu'elle peut engendrer. Paul Delduc, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère du Logement et de l'habitat durable, s'est efforcé de rassurer l'auditoire. Le texte amènera essentiellement à introduire des principes « *de portée générale* » du Code de l'environnement, dans le but de rendre les documents accessibles plus en amont et à mieux prendre en compte les retours. S'il « *visé à éviter les conflits durables* », fondamentalement, « *il maintiendra les dispositions de concertation du Code de l'urbanisme qui placent ce secteur en avance sur bien d'autres sur cette question* », a-t-il rappelé. En outre, la réglementation garde sa légitimité pour « *envoyer quelques signaux forts* », selon **Paul Delduc**, citant les objectifs de mixité sociale. Le représentant de l'Etat a été rejoint dans ses analyses par les praticiens des collectivités. La « *concertation* » à la façon de la séance d'ouverture des Entretiens de Strasbourg n'a pas débouché sur la mêlée.

ATELIER A

« Tiers acteurs, expérimentations et nouveaux modes de faire »

Piloté par Eric Bazard (DG SPL Deux-Rives), Alain Bertrand (DG SAMOA), Eric Fullenwarth (DG SERS) avec l'appui de Bertrand Vallet (PUCA) et animé par Olivier Caro (BOC)

Nouveaux interlocuteurs, nouvelles pratiques

Agilité, convivialité, appropriation éphémère de l'espace... ces nouvelles manières d'aborder le projet urbain, et les nouveaux acteurs qui les portent, modifient le séquençage programmation / conception / réalisation / gestion, et interpellent les aménageurs dans leurs pratiques.



> Olivier Caro et Bertrand Vallet.

■ L'atelier explore ce nouveau paysage animé par un fourmillement d'initiatives locales, dont les fils conducteurs sont dénoués par Olivier Caro, consultant en ingénierie de projets et animateur de l'atelier : « mettre la ville en débat ; expérimenter les formes et les pratiques ; faire, c'est à dire pas seulement donner la parole aux gens mais se retrouver tous ensemble autour d'une action commune ; et souvent dans des logiques événementielles ». Avec des effets d'activation des projets : ainsi à Mulhouse, sur le site DMC, « le projet urbain avait du mal à s'enclencher ; un collectif s'est monté [Motoco], cela a complètement transformé la manière de penser le projet, pour en faire un projet-processus, construit au fil du temps ».

Bertrand Vallet, du Puca, reconnaît la difficulté de catégoriser ces acteurs : « cela va du plus conflictuel au plus intégré. Ils

brouillent complètement les lignes ». Et l'on observe en même temps une certaine standardisation, le recours à un vocabulaire commun, « l'esthétique de la palette ». **Fanny Herbert**, du collectif Carton plein de Saint-Etienne, apporte des réponses : « nous sommes un collectif multidisciplinaire, et en même temps des habitants-citoyens, qui veulent s'exprimer sur les choix d'aménagement en cours ». En collaboration avec l'Epase, Carton Plein a transformé la friche de la Cartonnerie en un laboratoire urbain, à la fois chantier participatif, lieu d'activation de l'espace public, espace de médiation différent des conseils de quartiers que la jeune sociologue trouve « caducs ». Quant à « l'esthétique de la palette », « elle est née de la fragilité économique de ces groupes. Mais nous utilisons des univers ou des codes très différents ». Et de pointer :

« dans une ville, voir arriver les aménageurs, c'est toujours un petit choc culturel. C'est un milieu homogène, standardisé, en cravate... ».

Philippe Cabane, sociologue et urbaniste (stratégies urbaines et développement, Bâle), salue dans ces nouveaux processus une « capacité sociale et créative et une activation de réseaux » qui ont malheureusement tendance à être « cassés par le système vertical ». Il prône un système « bottom up », comme celui mis en œuvre à Bâle sur un site de l'administration portuaire, où huit projets (sur une soixantaine) ont été retenus pour travailler ensemble en workshop puis s'organiser en association, évitant les intermédiaires.

« Est-ce encore de l'aménagement ? », provoque **Alain Bertrand**, directeur général adjoint de la Samoa. Il appelle à la lucidité : « même si c'est encore embryonnaire, il y

a des actions inéluctables. Nous sommes un peu en panne sur nos modes de gouvernance des projets urbains. Et les contraintes financières donnent une obligation d'agilité ». Même si ces nouveaux processus ne sont pas la panacée : « trois ou quatre aménagements éphémères peuvent atteindre le coût d'un aménagement définitif ».

Autre mode de production émergent, l'habitat participatif. « En France, quelques centaines de logements sont livrés par an », rappelle **Bertrand Vallet**. « En Allemagne, c'est une véritable troisième voie de la production de logements ». L'exemple du projet berlinois Kapelle am urban à Berlin étonne : la transformation d'une friche hospitalière de 16 500 m² en un lieu de vie de 145 logements différents, allant de 2000 à 3000 euros/m² selon les choix de chaque participant. « Des gens qui se prennent le projet en main, c'est le seul moyen de maîtriser les coûts », affirme **Marie-France Jallard Graetz**, architecte, coordinatrice du projet. « Au début, nous avons fait une offre de 6 millions d'euros à 10 familles... avec de l'argent que nous n'avions pas. Nous avons négocié de ne payer que quand seraient ouverts les droits de construction. Nous avons obtenu le plan de développement en moins d'un an, car le maire de l'arrondissement, conscient des risques de spéculation et de gentrification du quartier, soutenait le projet. La mobilisation s'est faite par le bouche-à-oreille et par de multiples séances d'information. Nous avons préparé la base urbaine, architecturale, juridique, fiscale... ».

Ce qui est possible en Allemagne semble beaucoup plus difficile en France. « Berlin n'est pas transposable pour des raisons juridiques, foncières, de rareté de l'espace », confirme **Alain Jund**, adjoint au maire de Strasbourg, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg, président du réseau national des collectivités pour l'habitat participatif. Il appelle donc à la modestie. « Puisque c'est encore marginal, cela rend les opérations compliquées », ajoute **Audrey Charluet**, responsable de projet innovation et urbanisme durable à la Caisse des dépôts. « Plus on en fera, plus ce sera facile, plus le risque sera évaluable (pour accéder à des prêts, à des assurances de chantier) ». Tout en soulignant une différence culturelle : « en France, les citoyens en sont plus au stade de la consommation mais pas de la prise de risques financiers, et les banques sont plus frileuses s'il n'y a pas de garantie de l'achèvement du bien ». Alain Jund insiste pourtant sur « l'effet d'entraînement » de ce type de

montage. « Sur une Zac, cela fait évoluer la manière dont l'aménageur, les bailleurs, les promoteurs voient le quartier. Cela a un effet d'irrigation ». Et c'est surtout « une manière pour des habitants de se réapproprier la ville. Mais l'habitat participatif n'a d'intérêt que s'il s'élargit à l'accession sociale ».

Pour autant, c'est bien aujourd'hui une réalité. « En 2008-2009 », se souvient l'élue, « beaucoup de nos collègues étaient sceptiques, les promoteurs crispés, et les aménageurs... ce n'était pas leur tasse de thé. Les bailleurs sociaux voyaient cela d'extrêmement loin. C'était une utopie. Aujourd'hui, des gens y habitent. (...) On constate la distance entre nos concitoyens et ce qui se passe autour d'eux, eh bien c'est un moyen de les en rapprocher. Cela a permis un débat sur la densité, sur la place de la voiture... ».

« L'aménagement, ce sont des plannings, de la gestion fine, des promoteurs à gérer... », rappelle **Eric Fullenwarth**, directeur général de la SERS de Strasbourg et copilote du groupe de travail. « On est toujours un peu réticents, et si la Ville ne nous avait pas fortement incités à faire de l'autopromotion, nous n'y serions pas allés... ». Il constate aujourd'hui qu'« un groupe comme celui-là "porte" tout un quartier, apporte une nouvelle dynamique, une spontanéité qu'on ne trouve pas chez les promoteurs ».

« Quel rôle pour les aménageurs ? » dans ce contexte mouvant, s'interroge l'atelier. « Mouvement du monde ? Outils complémentaires au service du projet urbain ? Ou voie vers la démocratisation de la pratique urbanistique ? », questionne Bertrand Vallet à propos de l'émergence de ceux qu'Alain Bourdin a qualifiés de « tiers acteurs ». Celui-ci y voit « très certainement une tendance à l'invention de pratiques professionnelles, à rattacher à des évolutions du domaine économique : les tiers lieux et les tiers acteurs sont d'abord présents dans l'économie de la connaissance ». Le sociologue met les points sur les i : « ce ne sont pas des éléments à intégrer dans vos pratiques professionnelles, mais de nouveaux partenaires ». Il observe aussi que « tous les espaces présentés (durant cet atelier) répondent à des situations de fragilité : comment créer de la valeur là où les techniques classiques ne le permettent pas ? ».

« Cependant, on n'est pas seulement dans la mise en espace. Alors jusqu'où élargit-on les missions de l'aménageur ? », interroge Olivier Caro, qui entrevoit et souhaite « une hybridation entre collectifs et manière plus classique d'aménager ». « Ce n'est pas une

question de choix », insiste Alain Bertrand. « Il faut qu'on y aille. On ne peut pas se cantonner à un rôle de production d'espace et de logement. Il y a de formidables opportunités de mise en réseau, de faire pas seulement un projet patrimonial mais aussi un projet de vie, de société, contributif. Il faut aussi aller sur la question de la gestion et de l'animation ». Eric Bazard, directeur général de la SPL Deux-Rives à Strasbourg, pose toutefois la question du temps dans l'aménagement. « Là, on a des gens qui disent "on réfléchira après, mais on fait d'abord". Il ne faut pas que cela devienne une mode ».

Pour **Bertrand Vallet**, les honoraires des nouveaux intervenants sont « dans un rapport de 1 à 300 par rapport à ceux d'un Grand Prix de l'urbanisme. L'insertion professionnelle est beaucoup plus complexe qu'il y a quelques années : il y a aussi derrière ces nouveaux urbanistes des fragilités sous-jacentes ». De quoi faire réagir Fanny Herbert : « j'ai aussi une activité classique ; mais c'est un choix : celui de travailler près de chez soi, de faire des choses auxquelles on croit ». D'ailleurs, synthétise Alain Bourdin, « cette recherche de professionnalisation dans un contexte extrêmement contraint mène à inventer des modes nouveaux de travail, mais ce n'est pas seulement conjoncturel ».

Côté pile, « les aménageurs ont beaucoup de difficulté à aller chercher certains habitants. Les tiers acteurs touchent des gens que nous n'arrivons pas à toucher, de par notre caractère institutionnel », reconnaît Alain Bertrand. Côté face, il y a « le risque de créer une espèce de légitimité d'usage sur un espace : la "prise" d'un site par un collectif très militant... ce qui peut nous placer en porte-à-faux vis-à-vis des élus ». **Eric Bazard** appelle à la prudence : « on rend des comptes à un concédant. Si on n'arrive pas à produire, on aura un réel problème. On dispose de moins de moyens qu'avant : a-t-on les moyens de faire en interne ou externalise-t-on ? ». **Alain Bourdin** invite, lui, au mouvement : « des évolutions sociétales génèrent de nouvelles pratiques, et des gens se professionnalisent à travers ça. Nous sommes dans un monde où on est tout le temps obligés de négocier. Bonne nouvelle : il y a de nouveaux participants à la négociation. Les savoirs sont très dispersés, il faut donc développer un savoir-faire de la négociation avec eux... ».

ATELIER B

« S'emparer de la transition énergétique pour mieux faire la ville : les acteurs en actions »

Piloté et animé par Ariella Masboungi (inspectrice générale du développement durable au CGEDD) avec le concours d'Eric Bérard (ingénieur consultant) et le bureau d'étude Franck Boutté consultant (agence Franck Boutté) et Florian Dupont (agence F. Boutté)

L'énergie désormais au cœur de l'aménagement des territoires

L'énergie - et la transition énergétique - s'est imposée en très peu de temps comme une question centrale susceptible d'orienter tous les autres aspects de l'aménagement et de la planification. Cette question modifie profondément les projets urbains, la ville existante, et le devenir des territoires à grande échelle et les acteurs qui les mènent.

« La transition énergétique est vue ici comme un modèle de société, un levier pour recomposer l'économie de demain, d'organiser les territoires, et de donner corps à une utopie sociale du vivre autrement, mais aussi une autre manière de travailler pour les acteurs de la ville. Ce qui amène à préciser que l'énergie n'est pas un sujet à elle-seule mais qu'elle rentre de manière forte dans toute démarche urbaine. Elle échappe à la seule technique où elle est souvent enfermée. Nous affirmons donc que le futur énergétique est déterminant quant à l'évolution du modèle urbain, à l'action sur le territoire, sur les projets urbains et sur la ville existante », affirme **Ariella Masboungi**, inspectrice générale du développement durable, pilote de l'atelier. Ce que confirme Fabienne Boudon, ancienne de l'agence Lin/Finn Geipel, de Berlin pour qui la démarche est plus présente en Allemagne qu'en France même si les expériences du Grand Paris et du Grand Marseille montrent comment la question énergétique traverse les échelles et se lie à l'approche paysagère et urbaine.

Mais si nombre d'acteurs français ont su saisir ce sujet à bras le corps, reste que la pratique constatée chez nos voisins allemands a de quoi les inspirer. « Dans le projet de transformation de l'aéroport de Berlin-Tegel en quartier d'activités économiques, c'est la question des systèmes énergétiques qui est d'abord posée. Ce n'est qu'une fois décidée cette stratégie que les autres aspects de l'aménagement sont traités », souligne **Ludmila Gautier**, directrice d'Eifer, l'Institut européen de recherche pour l'énergie. Mieux : les aménageurs ont pris l'habitude de développer une vision commune avec les habitants et usagers. L'expertise d'usage, prise en



> De g. à dr. : Fabienne Boudon, Philippe Labro, Florian Dupont, Ariella Masboungi, Ludmilla Gautier.

compte depuis longtemps outre-Rhin, ne se résume pas à l'habitat. « Lors d'un projet de rénovation, les aménageurs partent sans idées préconçues et on prend le temps de discuter. L'idée est de construire à partir de la feuille blanche. Par ailleurs, les citoyens allemands sont acteurs de l'énergie, de sa production, et attachent une grande importance à la consommation de productions locales, comme le démontre l'exemple de la co-conception de quartiers à Karlsruhe où les habitants sont demandeurs de sobriété écologique, de partage, d'absence de voitures, etc. », décrit-elle.

L'atelier a en effet situé le débat autour du rôle de chacun des acteurs et a paradoxalement commencé par l'utilisateur pour finir par les politiques étatiques.

L'utilisateur est déterminant, comme l'indique

la prospectiviste **Carine Dartiguepeyrou**, la limite française à la transition énergétique viendrait du manque de capacité à créer la culture à associer à la transition en dépassant le manqué d'estime personnelle et collective capable de générer le désir de durabilité.

La transition écologique implique surtout une autre approche économique que défend **Gaël Giraud** (économiste, qui s'est exprimé via un film) qui démontre que la croissance des dernières décennies fondée sur l'usage intensif des fossiles « ne reviendra pas » mais que l'Europe a la ressource technologique et culturelle pour dépasser le virage technique tout en maîtrisant l'effet rebond. A son sens, comme à celui d'autres éminents économistes tels Thomas Piketty, seule la transition énergétique et ses implications sur les modes



> Mutualisation

de vie sont de nature à réinventer l'économie de demain. Ce qui situe la transition énergétique dans un registre qui dépasse largement la technique pour atteindre aux fondements profonds de la société et de la ville de demain. Il pose alors clairement la question du « mix énergétique » et de la part du nucléaire dans les décennies à venir. Ce à quoi rétorque **Bruno Charles**, vice-président de la Métropole de Lyon : « la plupart des décideurs politiques sont de la génération de l'énergie infinie, une question du ressort de l'Etat ». « Il est temps que les territoires s'organisent pour relocaliser la rente de la production d'énergie. C'est aux politiques de donner l'impulsion et le cadre d'action. Nous avons constaté que les deux tiers des émissions de GES échappent à toute action publique. Cette motivation anime le monde économique, que nous avons contribué à mobiliser sur le Grand Lyon. Il y aperçoit d'importants marchés à développer. La dynamique d'innovation en transition énergétique est un outil de marketing territorial, mais ce n'est pas parce qu'on a les compétences qu'on a les solutions », souligne l'élu.

Franck Geiling, directeur de l'architecture, de l'urbanisme et du développement durable d'Euroméditerranée à Marseille, illustre quant à lui l'investissement des aménageurs sur tous les registres et en particulier sur le modèle urbain, sur les modes de conceptions architecturales-urbains qui ont un impact majeur sur la sobriété recherchée. Il souhaite par ailleurs que les moyens de production des énergies renouvelables soient industrialisés. La thalassothermie est entrée en service dans la métropole méditerranéenne, mais il est évident que les développements réalisés à Marseille peuvent être transférés dans bien d'autres villes.

L'eau de mer s'impose comme ressource à Marseille et sur les littoraux. Ailleurs, ce sera la biomasse, la géothermie, l'éolien et le photovoltaïque, L'approche énergétique est éminemment contextuelle !

Eric Bérard, ingénieur consultant, ancien directeur général de la SERM de Montpellier, rappelle que le développement des énergies renouvelables (ENR) a été possible grâce à la décision politique d'exclure le tout-électrique et le recours au gaz dans les quartiers nouveaux de Montpellier. « L'aménageur est devenu énergéticien, menant un travail systématique sur la cogénération, la biomasse, la géothermie, etc., généralisant des chaufferies collectives, qu'il a financées sur ses fonds propres. Ce modèle économique s'est révélé rentable. Sur l'ensemble des métiers, seule la maintenance des réseaux est sous-traitée », commente Eric Bérard.

Au-delà de la nécessaire transition énergétique, « l'énergie ouvre des réflexions sur mille projets, quant aux sources les plus pertinentes à utiliser, aux modes d'économie et de non-consommation, aussi. Nous sommes face à la nécessité de trouver de nouvelles solidarités entre quartiers, entre territoires ruraux et urbains », annonce Franck Boutté, de l'agence éponyme.

Rien d'utopique dans cette vision : **Franck Boutté** explique comment une exigence moindre sur les bâtiments neufs et une mutualisation de l'approvisionnement avec la cité de logement social voisine a permis un bilan environnemental bien meilleur que la seule performance du neuf. L'énergie peut-être un formidable levier qui permet de réenchanter le projet urbain et le projet commun. « L'énergie oblige à penser local, à développer de nouvelles formes de coopérations territoriales, à créer des référentiels en phase avec les pratiques et les cultures locales », insiste-t-il. Il est vrai que l'ombre et le vent n'ont pas la même valeur partout. On s'en méfie dans le Nord alors qu'elles sont vertus dans le Sud... Ainsi, Euroméditerranée est significatif du besoin d'adaptation des normes aux réalités locales. « Nous sommes dans une culture de l'habitat spécifique à cette ville et face à une précarité économique élevée. L'avancée du projet doit se faire en créant un écosystème d'acteurs variés, pour lui donner une dynamique où chacun apporte sa pierre, y compris les habitants », ajoute Franck Geiling. Les spécificités climatiques marseillaises conduisent les aménageurs à traquer tout aménagement susceptible d'accroître

l'élévation artificielle des températures. Un travail avec Météo France a permis de prendre la mesure des effets de la remise en eau d'un cours d'eau enterré et de la végétalisation..

Pour Fabienne Boudon, les parcs urbains représentent un enjeu crucial dans le rafraîchissement des villes. Elle souhaite que le sujet de l'eau en ville soit mieux travaillé, dans une vision d'aménagement et de contribution à la limitation des pics de chaleur. Ce qui démontre que le rôle des concepteurs n'est pas négligeable pour l'approche de la transition écologique par le projet. Ainsi, le concours EDF Bas carbone évolue-t-il en ce sens comme le montre sa dernière session à Lille qui appelait à des utopies en la matière pour 2050. « Le site est proche de la Deûle et du centre-ville. La recherche du faible niveau de carbone est notre moteur, avec l'économie circulaire, et il est nécessaire de visualiser la consommation de l'énergie dans un quartier pour la rendre visible. Le projet lauréat conduit par Frédéric Bonnet et Elioth, associer de l'eau en mouvement à la matérialisation de l'énergie utilisée », décrit **Philippe Labro**, secrétaire général de l'atelier Energie et Territoires d'EDF. Comment créer ce design de l'énergie, associé à la réflexion autour de tout ce qui doit être recyclé localement ? « Nous travaillons avec l'atelier Lateral Thinking, de Bruxelles, sur le recyclage de la matière, le concept de slow city, sans viser à l'autarcie du quartier. Au contraire, l'intention est de foisonner avec les quartiers voisins et de trouver comment recycler la ville en permanence », détaille Philippe Labro, qui propose de créer un catalogue de l'innovation urbaine, à développer avec tous les acteurs de l'aménagement urbain.

A défaut d'une banque de données exhaustive sur ce sujet, les champs du possible sont désormais grands ouverts. « La réforme territoriale donne les moyens pour gérer la transition énergétique. L'ensemble des compétences et la capacité de pilotage sont entre les mains des métropoles, qui rendent la transition possible », considère **Florian Dupont**, de Franck Boutté Consultants, tout en alertant sur le manque d'ingénierie sur ces sujets dans certains territoires en marge des métropoles. La réforme territoriale est en effet féconde sur la transition écologique. Selon **Yves Nurit**, directeur général adjoint des services de Montpellier Méditerranée Métropole, notamment en charge de l'aménagement, le nouveau

statut des Métropoles leur confère plus de moyens d'action sur des champs étendus et variés ; elles constituent désormais un niveau clef d'intervention sur les questions énergétiques. La Métropole de Montpellier est à un tournant. Elle a engagé sur l'année 2016 l'élaboration un projet de territoire qui impactera tous les documents de planification (SCoT, PCAET, PLUi, PDU, PLH...) et dans lequel la question des équilibres écosystémiques et Climat/énergie sera au cœur de son nouveau positionnement utilisant l'expérience opérationnelle de ses services bâtiments et aménagement.

Toutefois, aussi mobilisé soit-il, le territoire butte comme les autres, sur la difficulté à trouver les leviers économiques financiers et décisionnels de la rénovation des copropriétés, sujet pour lequel la métropole vient d'être retenue par l'Etat pour mener une action expérimentale sur 1000 logements dans le cadre des financements PIA / EcoCité.

Très consciente des particularités du climat local ainsi que de son évolution probable, la métropole réfléchit à moduler les exigences pour aller vers des bâtiments à meilleur confort estival et à meilleure réactivité en cas d'épisodes caniculaires. Elle se mobilise aussi pour faire le lien entre Cité intelligente et systèmes énergétiques. Elle est en train de programmer en ce sens une opération innovante permettant de passer de l'échelle de l'îlot à l'échelle d'un quartier entier. Ces expériences permettent de poser la question de la maîtrise de la donnée, tout aussi bien que celle de la chaîne de valeur numérique et des régulations opérées de manière aussi bien ascendantes à partir du consommateur, que de manière descendante par les opérateurs, l'ensemble du dispositif étant profondément connecté.

En plus des outils réglementaires et de la volonté politique, la maîtrise des données numériques offre de fait un nouveau tremplin, selon Florian Dupont : « *la ville de demain sera intelligente si elle offre des services que l'on n'a pas aujourd'hui. Charge aux décideurs de créer des partenariats opérationnels d'un nouveau genre, de contractualiser avec des investisseurs, copropriétaires, d'élargir et bien définir le rôle des sociétés d'aménagement, etc.* » Une vision qu'il tempère par un film d'Antoine Picon (Ecole des Ponts Paris Tech/Harvard) : « *le cloud dépense beaucoup d'énergie. On nous tient un discours débridé sur le numérique sans limite : Le numérique a des limites énergétiques, il faut le réaliser* ».

ATELIER C

« Le fait métropolitain interroge les aménageurs »

Piloté par Hervé Dupont (consultant), Jean-Luc Charles (DG SAMOA), Jean Haëntjens (consultant) avec l'appui de Marie-Flore Mattei (PUCA), animé par Nicolas Buchoud (co-fondateur de Renaissance urbaine, président du cercle Grand Paris de l'investissement durable)

Le fait métropolitain, défi multicanal pour les aménageurs

Devenue mondiale, la métropolisation s'accompagne d'une telle diversification des modèles urbains que la tâche des aménageurs pour s'adapter à ce changement semble immense.

« *Le fait métropolitain est un phénomène qui s'impose à tous* », a rappelé en préambule **Nicolas Buchoud**, urbaniste co-fondateur de la société de conseil Renaissance urbaine et animateur de l'atelier. La métropolisation en marche croise sur son chemin de telles mutations que le « *modèle classique d'aménagement s'en trouve complètement dépassé* », souligne **Jean-Luc Charles**, directeur général de la Samoa (Nantes). Le phénomène est devenu totalement mondial, rappelle l'économiste et urbaniste **Jean Haëntjens**. « *Une quarantaine de villes tiraient la croissance vers l'an 2000. Aujourd'hui, elles sont six-cents* ». Cette explosion s'accompagne de l'éclatement des modèles de développement urbain. Du scénario classique et unique dont l'industrie constituait le support, « *on passe à douze à quinze modèles, fondés sur l'économie cognitive, l'économie créative, etc., dont chacun a ses propres formes urbaines* », complète Jean Haëntjens. De quoi donner le tournis à l'aménageur.

Peut-il, pour faire face, s'en remettre au grand trait de crayon de la puissance publique ? L'américain **William Kistler**, fondateur du réseau Urban innovation Network, n'y croit pas. Boston, New York, Londres, Stockholm : ses références de métropolisation réussie ou prometteuse pour l'avenir se caractérisent toutes par « *l'absence de rôle moteur des pouvoirs publics* ». Leur succès vient de la coopération entre une multitude d'acteurs autour de la notion clé d'innovation. Elle consiste, selon lui, à utiliser au mieux le « *capital humain* » d'une métropole. « *Ces quatre exemples ont comme point commun la création d'un écosystème de l'innovant, fruit du partenariat entre gouvernement public, monde des affaires et des universités situés dans le cœur de ville, dont attestent le Cornell Tech, nouveau MIT à New York, ou l'immense centre de recherche Francis Crick Institute à Londres* », poursuit William Kistler.

Ce « *capital humain ne se résume pas à l'habitant. Il provient aussi de l'étudiant, du touriste, du salarié, etc.* », appuie Jean-Marc

> De g. à dr. : Nicolas Buchoud, Jean Haëntjens, William Kistler, xxxxxxx, Tadashi Matsumoto.



© XXXXX

Offner, directeur de A'urba, l'agence d'urbanisme de Bordeaux. Pour le faire fructifier, il convient de l'aider à se former : les cahiers de la métropole bordelaise « *poursuivent cet objectif de montée en connaissance du citoyen sur ce qu'est l'urbanisme aujourd'hui* », ajoute **Jean-Marc Offner**.

Changer l'approche de l'aménagement n'est pas une mission réservée aux seuls aménageurs. « *Vos débats soulignent bien combien les collectivités locales doivent elles aussi repenser la coproduction, dans une logique de mise en réseau. L'institutionnel seul ne suffit pas* », estime **Pierre Laplane**, directeur général des services de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, grand témoin de l'atelier. Les acteurs publics sont également appelés à faire montre de curiosité, en s'ouvrant à la façon dont des secteurs privés ont bouleversé leur offre pour répondre à une demande métamorphosée. **Isabelle Baraud-Serfaty**, consultante en économie urbaine et fondatrice d'Ibicity, propose de puiser l'inspiration du côté des tarifs de l'énergie, du vélo libre-service et de quelques produits de la vie courante, pour répondre à la question « comment continuer à financer la ville inclusive pour tous ». Il en ressort, explique-t-elle, des réponses de type « *effacement* » (les heures embouteillées financent les heures creuses), « *freemium* » (le produit cher paie celui de premier prix) et « *biface* » (associant l'utilisateur et l'annonceur), et plus généralement une logique de facturation adapté à cette évolution sociétale profonde : « *L'individualisation de l'individu, entendons par là que le classement en catégories n'est plus opérant et fait place à une suite de profils particuliers* », poursuit la chercheuse.

De même, la logistique rencontre des défis qui présentent certaines analogies avec l'aménagement : « *c'est une chaîne dont les maillons n'ont pas l'habitude de se parler et poursuivent chacun des objectifs différents : le chargeur, le transporteur, le consommateur final, et au milieu de tout cela, Internet qui vient tout bouleverser et la ville soumise au défi du fractionnement des livraisons consécutif au boom de l'e-commerce* », expose **Jean-Paul Rival**, fondateur d'Urbismart. Pour fluidifier ces relations, cette start-up rassemble l'offre dans une logique « *multi* » (multichargeur, multimodal, multicanal) grâce à la mobilisation des ressources du numérique, et elle endosse le rôle du « *pilote indépendant, du tiers de confiance en somme* », selon Jean-Paul Rival. Une expression à méditer... et à cultiver pour l'aménageur de demain ?

Ce renouvellement de l'aménagement passera par l'association plus étroite, ou en tout cas l'association repensée, de l'ensemble des professionnels, ont estimé plusieurs participants. Présidente de la FPI, **Alexandra François-Cuxac** revendique pour les promoteurs une telle place à la table de la construction de l'urbanisme de projet. « *Nous arrivons trop en bout de chemin. Or l'urbanisation par cloisonnements telle qu'est déroulée jusqu'à présent a abouti à un résultat peu glorieux : d'un côté des villes hyperconcentrées, à l'autre extrême des développements très diffus, un urbanisme par exclusion, et au final une réduction de l'acte de bâtir, en volume et en qualité. Pour en sortir, nous sommes convaincus que la coproduction de réflexion est un enjeu majeur, dès le stade de l'ingénierie* ». La représentante nationale des promoteurs avance cette prédiction : « *la capacité à innover dans les montages deviendra plus importante que la question du prix... d'autant qu'elle permet in fine réduire les coûts* ».

« *Un aménagement moderne, c'est celui qui combine la remontée vers l'amont des promoteurs et la descente vers l'aval des aménageurs. Nous ne pouvons plus nous contenter de remettre les clés de la ville une fois le terrain vendu* », appuie **Jean-Luc Charles**. Selon Alexandra François-Cuxac, le levier de la Semop gagnerait à être actionné. Pourquoi pas, répondent en substance d'autres participants, mais en tout cas, ne cédon pas à la tentation française de créer un nième outil dès lors qu'un sujet nouveau apparaît. Ce point a fait consensus : « *il est temps d'arrêter la machine à produire de l'institutionnel, trop de temps y a été déjà consacré* », plaide Pierre Laplane. Attention, préviennent les participants, si la puissance publique doit changer de rôle, elle ne doit pas s'effacer. « *Une bonne gouvernance requiert un bon gouvernement, autrement dit, la métropolisation a besoin de reposer sur une organisation institutionnelle qui fonctionne, avec souvent à sa tête une autorité forte qui fixe un cadre, des orientations* », souligne Jean-Luc Charles. Or cette autorité reste relativement limitée à l'échelle mondiale, constate **Tadashi Matsumoto**, de l'OCDE (coordinateur du rapport 2015 sur la croissance verte de l'organisation). « *Notre étude montre une montée du fait métropolitain, mais globalement l'autorité de gouvernance demeure faible, alors que nous constatons qu'elle est vectrice d'amélioration de qualité de vie, de développement économique et de réduction de l'étalement urbain* », rapporte-t-il. Selon l'étude de l'OCDE, seules 18 % des mé-

tropoles dans le monde disposent d'un pouvoir législatif et 31 % sont dépourvues de structure de gouvernance.

Qu'on le veuille ou non, cette mondialisation du fait métropolitain déclenche une forme de compétition entre villes. Lesquelles sortiront du lot ? « *Celles qui sauront le mieux comprendre le fait métropolitain et trouveront la capacité à en réduire les inconvénients (engorgement des flux, étalement urbain, fractures sociales, montée des prix...)* », estime Jean Haëntjens. Bill Kistler se montre assez pessimiste pour les villes « moyennes » (1 à 3 million d'habitants dans son échelle !), sauf si « *elles rentrent bien dans les logiques innovantes* ». Le tissu périurbain suscite également l'inquiétude de Jean-Luc Charles au regard de l'enjeu du développement durable et de la transition énergétique : « *les métropoles me semblent mieux placées sur ce sujet, dont elles sont à la fois le problème et la solution* ». A l'échelle encore inférieure, **Laurent Girometti**, directeur de l'habitat de l'urbanisme et des paysages au ministère du Logement et de l'habitat durable, appelle l'attention sur le risque de « *déprise des territoires petits et ruraux* ». Ceux-ci peuvent s'appuyer de moins en moins sur l'apport en ingénierie de l'Etat, mais cette ressource d'ingénierie peut se retrouver selon plusieurs voies : « *coopération avec un territoire voisin plus important, travail en réseau de communes de même taille, stratégie de spécialisation* », selon le représentant du ministère.

De ce fait, les périmètres se refondent complètement. « *Le changement d'échelle est un fait majeur pour notre territoire pour gérer au mieux l'héritage de l'histoire de son développement urbain* », indique **Aude Debreil**, directrice général de l'EPA Sénart, en référence au rassemblement récent avec trois autres agglomérations. Bordeaux, de son côté, lance deux premières expériences d'opération d'intérêt métropolitain (OIM), initiative inspirée des derniers travaux du Club Ville Aménagement. « *Le fonctionnement traditionnel par égalitarisme communal fait place à l'acceptation du principe d'une nouvelle géographie prioritaire* », commente Jean-Marc Offner.

Chacun garde confiance en la capacité de l'aménagement à la française pour trouver l'inventivité nécessaire à la hauteur de ces défis multiples. Certes, la planification hexagonale a eu ses travers, qui ont été rappelés. « *Mais vu des Etats-Unis (où il est retourné après avoir dirigé le projet Val d'Europe de Disneyland Paris, Ndlr), je peux vous dire que la qualité d'aménagement en Europe est incomparable* », a salué William Kistler.

ATELIER D

« Ville incluante, ville pour tous »

Piloté par Jean Badaroux (DG de la Sem Territoires et Développement), Nicolas Binet (DG du GIP Marseille Rénovation urbaine), Jean Frébault (Conseil de développement du Grand Lyon), Jean-Luc Poidevin (DG délégué de Nexity et PDG de Villes et projets) avec l'appui de François Ménard (PUCA), Gwenaëlle d'Aboville et Véronique Granger (urbaniste et programmatrice, agence Ville ouverte).

Pas de boîte à outils, mais beaucoup d'écoute

Une fois n'est pas coutume, les pilotes du groupe de travail se sont exprimés assez brièvement, afin de laisser un large espace de parole aux interventions de la salle, orales ou par textos s'affichant sur grand écran. Des échanges à la fois lucides et chargés d'émotion.

■ Lors des Entretiens de Rennes, il y a trois ans, le groupe de travail consacré à l'inclusion avait conclu sur un appel à la mobilisation, avec douze propositions. « Cette seconde séquence veut élargir la focale et rentrer davantage dans le quotidien du projet », indique **Jean Badaroux**, directeur général de la Sem Territoires et Développement. « Sur quoi butons-nous pour fabriquer une ville dans laquelle tout le monde puisse trouver sa place et un projet auquel tout le monde puisse concourir ? ».

Plusieurs intervenants s'émeuvent du fait que le projet d'aménagement, en créant de la valeur, crée de l'exclusion. **Nicolas Binet**, directeur général du GIP Marseille Rénovation Urbaine, pointe l'ampleur du phénomène et décrit trois grands territoires de ségrégation : « les grandes copropriétés dégradées - ce ne sont plus seulement quelques têtes d'épingle sur une carte mais un phénomène social et urbain plus général, avec des copropriétaires insolvables et des locataires maltraités- ; les centres anciens et les faubourgs - territoires qui assurent le mieux l'accueil des populations défavorisées, mais où l'on voit se développer une vacance et une dépréciation accélérées - ; le patrimoine des grands ensembles, installé dans une spirale de marginalisation et de paupérisation, parallèlement à la quasi-sclérose des marchés locatifs ».

Jean Frébault, du Conseil de développement du Grand Lyon, récuse la traduction réductrice de « ville incluante » par « mixité sociale », et préfère les termes « respect de l'autre », « considération », « accueil de l'étranger », « hospitalité ». Ce dernier terme servira de fil conducteur au reste de la séance... Mais comment faire participer au projet urbain ceux qui sont les plus éloignés de l'inclu-



> Les pilotes de l'atelier : de g. à dr. Jean Frébault, Jean Badaroux, Jean-Luc Poidevin, Nicolas Binet.

sion ? « On entend ceux qui sont le plus à l'aise pour s'exprimer, ou ceux qui crient le plus fort. Il faut aller à la rencontre des gens silencieux. On parle des "sans-voix", eux nous répondent : "c'est vous qui êtes sans-oreilles" ! ». Comme le rappelle **Jean-Luc Poidevin**, directeur général délégué de Nexity et p-dg de Villes et Projets, « nous exerçons un métier technicisé, procédurier, alors qu'il faut énormément d'écoute, pour trouver des signaux faibles. C'est plus une question d'attitude que strictement technique. Et il nous faut remettre au cœur du dispositif la question centrale : quelle est la finalité de l'opération ? ».

Hervé Dupont, consultant, ancien directeur général de l'EPA Plaine de France, pointe lui aussi le caractère « très opératoire » de l'aménagement, alors qu'il faut aussi « laisser des espaces de non-lieu, non aménagés » pour que les populations fragilisées s'expriment. « Ne pas tout faire, tout figer, mettre du flou, du non défini », abonde l'urbaniste

Gwenaëlle d'Aboville (Ville Ouverte). Et aussi, ajoute **Hervé Dupont**, « ne pas vouloir absolument leur trouver une forme de logement bien propre et bien dense ». Il souligne que « les plus fragiles ont le plus besoin de rester là où ils ont leurs repères et leur réseau de solidarité ». Un constat auquel fait écho le président du Club, **Nicolas Ferrand**, dénonçant « l'effet plumeau » utilisé pour « balayer » - et donc déplacer - les bidonvilles dans la périphérie parisienne.

Pour **Bruno Gouyette**, responsable de projets Petite Ceinture Ferroviaire / Végétalisation des bâtiments à la mairie de Paris, la prise en compte des besoins d'inclusion n'est pas affaire « d'empathie, mais d'analyse et d'observation fine » des pratiques et des parcours de vie. L'aménagement de la Petite ceinture a laissé vivre « des petits espaces informels ». Place de la République, le fil de l'insertion, malgré des études sur les pratiques des SDF, n'a semble-t-il en revanche « pas été tiré ». **Erwan Godet**, chef



> Michel Agier, grand témoin de l'atelier.

de projet à Breizh Insertion Sport, conseiller technique de la Ligue de Bretagne de baseball et softball, connaît bien ces publics dits « en errance » et qui « voudraient avant tout des conditions pour trouver leur place dans la ville : pas forcément dans les types d'habitat que les aménageurs ont l'habitude de proposer ». Il invite à « ne pas avoir peur du chaos et du désordre. Pourquoi, dans nos villes, n'arrive-t-on pas à donner plus d'espaces de liberté ? ». Peut-être parce qu'« institutionnellement, on ne souhaite pas montrer la précarité dans l'espace public », répond **Syamak Agha Babaei**, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de la politique de l'habitat et du logement. Ce médecin-urgentiste rappelle que « nous ne vivons pas [la] réalité [des exclus] : être hébergé trois jours, devoir rappeler le 115, faire 20 km à pied pour prendre une douche... ». Il confie : « la participation citoyenne est ma plus grande frustration. Il faudrait que les partis coproduisent leur programme avant d'être élus... » et souligne le caractère politique de l'acte d'aménager : « en tant qu'élus, j'attends d'un aménageur l'innovation, et qu'il sorte du rôle d'exécutant ».

Véronique Granger, urbaniste et programmatrice (agence Ville Ouverte), analyse : « aujourd'hui, s'il y a quelque chose en panne, ce sont les politiques publiques. Elles ont confondu objectifs et moyens, services et équipements. Un modèle s'achève. Il faut travailler sur le contenu et pas seulement sur le contenant ». **Renée-Claire Glichtzman**, adjointe au directeur général de l'EPA Orsa, témoigne : « la question de l'inclusion

a déjà été posée dans la mission de préfiguration de Plaine de France. A certains endroits, on s'est emparé de cette question. Aux Ardennes [Vitry-sur-Seine], on donne une opportunité de promotion résidentielle aux habitants. Nous souhaitons inclure la question de l'inclusion dans des cahiers des charges de consultations ». Reste la question du coût de l'inclusion dans le bilan d'aménagement. « Comment prendre en compte ces questions dans un contexte de rareté des financements publics et d'obligation de présenter un bilan équilibré ? Or il faut un investissement public, pour embrayer ». **Patrick Chotteau**, secrétaire général adjoint de la MIQCP, observant que « les territoires les moins inclus, les plus coupés des systèmes économiques macro, sont les plus résilients », invite, lui, à « sortir de la logique de l'aménagement pour penser l'urbanisme comme un fait du territoire, et en traitant la question centrale de la variété des modes d'occupation des territoires et des modes d'activité ».

Quid de « la ville qui s'invente et qui n'est pas traitée comme telle (car renvoyée à des questions de sécurité intérieure, ou déléguée aux associations caritatives), la ville faite par les migrants, les réfugiés, les squatteurs ? », interroge dans une dernière séquence **François Ménard**, du Puca (organisme qui n'hésite pas à s'emparer de ces sujets). Dans son intervention conclusive, **Michel Agier**, ethnologue et anthropologue, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, raconte la jungle de

Calais - « le bidonville comme brouillon de ville, vivable, habitable, habitée, avec une école, un théâtre, des restaurants afghans, chaotique vu de l'extérieur mais dotée d'une logique intérieure, et que ses habitants s'approprient au sens de "prendre soin" » - et les favelas - « forme urbaine largement répandue dans les pays du Sud, qui stigmatisent la population qui y vit, une population beaucoup moins homogène qu'on ne le dit ». Il appelle à l'« hospitalité », question « émergente en ce moment dans les sciences sociales », dont il trace les voies : « l'ouverture du refuge, contre sa ghettoïsation, à travers différentes initiatives, car l'inclusion inclut la relation ; l'hospitalité publique, aux formes ambivalentes (cf. les CADA [centres d'accueil pour demandeurs d'asile], entre lieux d'accueil et d'enfermement) ; et l'hospitalité privée, qui commence à être adossé à des formes associatives ».

Jean Badaroux retient de cet atelier le terme d'hospitalité : « que l'aménageur soit capable d'accueillir dans son projet ». **Jean-Luc Poidevin** y voit « le plus gros chantier qui est devant nous », où l'on ne s'appuie sur « aucun concept, aucune méthode, aucune boîte à outils ». Décidément à rebours des pratiques de l'aménagement.

Le collaboratif : moteur d'une ville incluante ?

Les aménageurs ont ils aussi la responsabilité d'innovation et force de proposition pour bousculer les élus ?

La ville incluante doit elle aménager les espaces publics pour accueillir les « indésirables » plutôt que de les reléguer par des aménagements répulsifs ?

Est ce l'acte d'aménager qui produit de l'exclusion ? N'est-ce pas plutôt l'absence d'aménagement dans le processus de métropolisation et de gentrification des villes ?

À quand un projet d'aménagement urbain avec et pour les habitants des bidonvilles ?

La précarité et l'aménagement . Et face au tarissement des fonds publics l'aménageur précaire dans tout ça ?

ATELIER E

« L'environnement, l'aménageur et les procédures »

Piloté par Denis Courtot (DGA EPAMSA), François Delarue (ancien PDG de l'AFTRP, ancien DGUHC), Anne Fraisse (directrice de projet Europolia, Toulouse) avec l'appui du BET EACM et animé par Caroline Gerber, consultante

Anticiper pour éviter de noyer les projets dans les procédures

Motivées par des objectifs vertueux, les procédures qui régissent l'aménagement urbain paraissent d'une complexité d'autant plus inquiétante qu'elles génèrent des contradictions. Pour éviter la noyade dans les textes, codes et réglementations, la seule solution est la plus grande anticipation possible. Et beaucoup de souplesse.



> De g. à dr. : Caroline Gerber, Anne Fraisse, Françoise Haeffelin, Tanguy Latron, xxxxx, Rachel See Chu.

Comment surmonter les contraintes issues des réglementations régissant l'urbanisme ? D'abord, en comprenant que l'arsenal législatif et la soixantaine de codes en vigueur ne sont pas seulement le fruit de la propension française à empiler les textes. « L'un des enjeux de l'aménagement urbain actuel est d'éviter de reproduire les erreurs du passé, irréversibles pour certaines d'entre elles », lance **François Delarue**, ancien p-dg de l'AFTRP. Les opérations d'aménagement actuelles représentent une « immense amélioration par rapport à ce qui était fait il y a trente ans et auparavant », souligne pour sa part **Loïck Chesne**, expert en développement durable et urbanisme. Reste qu'au delà des vertus soulignées par ces experts, la complexité actuelle provoque l'allongement des délais préalables à la réa-

lisation d'un projet. L'exemple vécu à Toulouse est significatif : il a fallu environ deux ans pour mener à bien le dossier de création de la nouvelle opération d'aménagement destinée à accueillir l'usine de l'Airbus A 380, là où près de six ans sont nécessaires avant de pouvoir démarrer l'aménagement et la construction du le nouveau parc des expositions. Et encore, selon Anne Fraisse, directrice de ce projet (Europolia), l'avancée du dossier a été facilitée grâce au rôle de coordination mené par la Préfecture de région. Cette fonction – loin d'être mise en oeuvre partout en France, à entendre plusieurs interventions de la salle – répond au besoin d'arbitrage entre des logiques sectorielles portées par les différents services de l'Etat, individuellement justifiées mais qui juxtaposées, peuvent aboutir à des situa-

tions inconciliables : par exemple la cohabitation des sondages liés à l'archéologie préventive avec les mesures d'évitement faune-flore sont souvent incompatibles. « Dans les années 1980, le cadre juridique et administratif était assez simple, les permis de construire allant de soi dès la Zac approuvée. Mise à part la DUP à la charge du Préfet, l'Etat avait quasiment disparu de la mise en oeuvre des projets d'urbanisme », résume François Delarue. Le retour de l'Etat est donc un fait qui s'est imposé auprès des aménageurs, avec la batterie de contraintes chronophages, pour des projets plus onéreux mais répondant à des besoins en matière de cohésion sociale, de sûreté et sécurité, de transition énergétique et environnementale. « Notre souci a été d'intégrer les questions d'environne-



> Marine Linglart-Lime et Eric Hartweg.

ment le plus en amont possible », confie Anne Fraisse. « D'une façon générale, nous avons engagé le dialogue avec les services de l'Etat bien avant la mise en œuvre des procédures, ce qui a permis d'éviter bien des incompréhensions réciproques ». Cette question d'une entrée en contact de l'aménageur avec l'Etat avant le démarrage réel du projet figure comme une clé de voûte de la réussite d'un projet urbain.

« Il est essentiel de se rencontrer dès la phase des études préliminaires », soutient Françoise Haeffelin, coordinatrice des services de l'Etat dans la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. « Faute de cette démarche, l'aménageur ne peut pas reprocher aux services de l'Etat d'appliquer les textes, avec les conséquences que cela peut avoir sur l'avancée du projet. J'insiste sur le fait qu'il est vain de reprocher à l'Etat d'être rigide alors que certains aménageurs se montrent incapables d'anticiper la prise de contact avec la Préfecture ». Le cas toulousain n'est toutefois pas la règle, loin s'en faut, ce que confirme Denis Courtot, directeur de l'aménagement et du développement de l'Epamsa, souhaitant que cette pratique soit plus fréquente.

Il arrive également que les services de l'Etat ne soient pas d'accord entre eux, voire que certains ne rendent pas leur avis dans les délais prévus. Françoise Haeffelin en convient, constatant elle-même des réactions de blocage et évoquant le nécessaire système D et une solide dose d'humour. « L'Etat dispose souvent d'expertises précieuses et utiles au projet. Lors des premiers contacts précédant le lancement d'un projet, je vais les rencontrer et leur demande ce qu'ils peuvent m'apprendre », témoigne Frédéric Bonnet (Obras), Grand Prix de l'urbanisme 2014. Toutefois, ces pratiques ne résolvent pas toutes les contradictions qui peuvent naître de désaccords entre services, ou encore d'ambiguïtés entre les textes. Dans le cas du

projet toulousain, les fouilles archéologiques préventives ont dues être réalisées dans un temps très réduit en plein hiver pour éviter de porter atteinte à la faune. Dans d'autres cas, ces mêmes fouilles ont perturbé des écosystèmes et ont chassé des espèces animales que la réglementation est supposée non seulement protéger, mais renforcer. Rachel Chane, adjointe au sous-directeur de l'aménagement durable de la DHUP (ministère du Logement et de l'habitat durable), confirme que ses services travaillent à mener des concertations préalables avant la rédaction des textes afin de faciliter l'acceptabilité du projet. « Nous avons ainsi travaillé sur le décret relatif à la compensation collective agricole qui posait des difficultés tant dans ses principes que dans ses modalités d'application ou soutenu des évolutions sur l'évaluation environnementale dans les ZAC. Comment concilier les différentes étapes, les clarifier, mieux articuler les concertations pour éviter les doublons », autant de questions sur lesquelles planchent les services ministériels. Des travaux nécessaires, à en croire plusieurs intervenants, qui déplorent le fait que le respect de la procédure peut mener à présenter trois concertations au public, ce qui n'est pas satisfaisant pour la lisibilité du projet.

L'intégration de la compétence environnementale le plus tôt possible est souhaitée par certains aménageurs, désireux d'en tenir compte pour orienter le projet. Une vision insuffisante pour Marine Linglart-Lime, directrice du bureau d'étude Urban-Eco SCO : « les écologues ont une capacité à inspirer les projets, pas seulement à les modifier une fois fixés. Ils souhaitent figurer au sein de l'équipe projet dès sa mise en place », affirme-t-elle, réclamant que l'on évite le terme de compensation.

Myriam Cau, urbaniste et ex-élue régionale, va plus loin : « il faut dépasser l'idée de "contraintes environnementales". La sauvegarde des espèces concerne aussi l'espèce humaine. Dire "chic, il y a des salamandres", cela donne aussi du sens aux projets. Les aménageurs doivent investir les sites avec le moins d'idées préconçues possible et surtout, savoir faire appel aux compétences de naturalistes locaux, qui savent des choses que les bureaux d'études extérieurs mettront du temps à découvrir ». Reste que si le terme de compensation fait débat auprès des aménageurs, sa logique peut avoir du sens. Ainsi, dans le projet d'aménagement d'un centre de traitement et de valorisation de déchets dans une zone

Natura 2000, Tanguy Latron, du bureau d'études en environnement EACM, explique que l'aménageur a démontré sa bonne foi en anticipant la plantation d'espèces florales menacées sur des espaces voisins du projet, bien avant même que la procédure ne soit achevée. « C'est un investissement qui prouve que l'aménageur tient et tiendra ses engagements », estime-t-il.

Tous les projets ne relèvent pas d'une telle complexité, mais la place de l'environnement dans l'urbanisme a aussi évolué : « traiter l'environnement à part, c'est l'opposer au reste », indique Patrick Nocent, directeur général de Certivea. « Je suis d'accord avec le fait qu'il ne faut plus parler de réduction ou de compensation. On donne à penser que le développement urbain, c'est mal. A nous de montrer qu'après la réalisation du projet, c'est mieux qu'avant. L'écologie, cela ne doit pas être des contrôles et des contraintes », lance Frédéric Bonnet.

Pour Loïck Chesne, « faire la ville avec une grande qualité n'est possible que si on s'occupe de la nature. Nous devons faire de l'urbain pour protéger l'environnement ».

Ces changements de regard et de posture des aménageurs sont la marque fondamentale de cette profession, estime Eric Hartweg, directeur opérationnel de la SERS. « Mon regard d'urbaniste change, tout le temps et depuis trente ans ! Notre métier est plein d'avenir, il faudrait former les enfants à la logique de l'aménagement, à tenir compte du grand hamster comme un atout. Le public a des choses à dire et à apporter pour enrichir les projets ». Frédéric Bonnet surenchérit, estimant que l'on sous-estime la capacité d'invention des habitants, Patrick Nocent rappelant qu'un aménagement demeure un travail sur une portion de territoire dont il faut bien peser les enjeux locaux, ce que justifie d'associer plus largement habitants et usagers.

« L'urbanisme change de temps et d'échelle. Il est passé d'une approche liée aux lieux à une phase faite de temps et de cycles. Et les métropoles sont en avance sur l'Etat en matière de réflexion et de capacité d'action dans les domaines de d'environnement et de la transition énergétique », résume Frédéric Bonnet. Pour Denis Courtot, c'est en se dotant de stimuli permanents que l'aménageur bénéficiera de toutes les compétences avant que les dossiers ne soient posés sur la table et d'entrer dans la procédure. « Les services de l'Etat sont là pour conseiller. Ils accompagnent jusqu'à l'extinction des contentieux », rappelle Françoise Haeffelin.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Des défis sans précédent pour les aménageurs

Les 8^{es} Entretiens de l'aménagement de Strasbourg ont confirmé le rôle crucial des aménageurs dans le développement des projets urbains. Reste à faire face à des défis multiples dont on ne mesure pas les conséquences, comme la généralisation des mobilités et interconnexions numériques.



> Catherine Trautmann.



> Isabelle Baraud-Serfaty.



> Guillaume Poitrinal.



> Patrick Le Galès.

■ Rôle des habitants et usagers de la ville, enjeux environnementaux et énergétiques, mutations sociales, mobilités nouvelles et numérisation de la vie quotidienne : ce sont les facteurs qui bouleversent les fonctions des aménageurs, selon les sept intervenants qui se sont exprimés le 8 avril à Strasbourg, en clôture des Entretiens de l'aménagement. « Avec qui ferons nous la ville, demain », la question posée aux élus et prospectivistes a eu pour réponse : « avec les habitants et les usagers ».

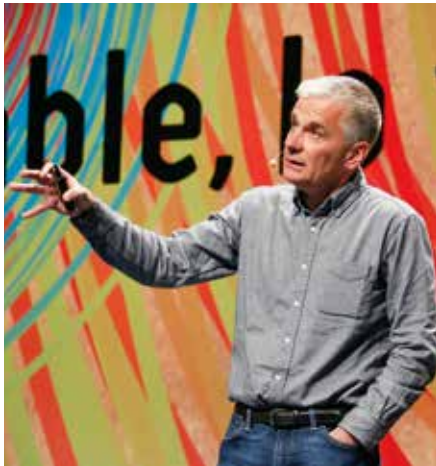
« La difficulté à laquelle nous sommes tous confrontés est d'inclure ceux qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer. Il faut trouver comment les inclure dans les démarches de concertation et de dialogue », indique Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), qui souligne les mérites de la gouvernance de coalition

de l'agglomération, « voulue pour satisfaire l'intérêt général et inscrire les projets dans la durée dans une approche pragmatique, nous dotant des bons outils de décision politique à l'abri des réalités déformées par les sondages ». Isabelle Baraud-Serfaty, maître de conférence à Sciences Po Paris, constate que si les habitants étaient jusqu'alors « en bout de chaîne, ils sont devenus acteurs et de plus en plus producteurs de données, d'interconnexions, voire d'énergie ».

Autre facteur d'évolution profonde dans les opérations d'aménagement urbain : l'irruption de nouveaux opérateurs qui investissent de nouveaux champs, comme Xerox, devenu numéro un mondial de la gestion des parkings, ou Orange, qui devient également une banque, se positionne dans le financement participatif, aux côtés des acteurs traditionnels du BTP. L'hybridation entre les

secteurs d'expertise de ces entreprises et les fonctions urbaines créent de nouvelles chaînes de circulation des informations et réorganise la création de valeur. Sans oublier les questions que l'extension des compétences des opérateurs du numérique pose face à la protection de la vie privée, dans une société hyper connectée.

Autre facteur de changement, la financiarisation des plus grandes villes mondiales, dont on ne maîtrise pas encore les conséquences : « les grandes capitales bénéficient d'investissements considérables de la part des Etats qui en font des vitrines et n'hésitent pas à se servir de grands événements comme les Jeux Olympiques pour faire valoir l'attractivité de la ville hôte, tout en en profitant pour engager des aménagements en panne jusque là, comme les quartiers Est de Londres avant les JO », constate



> François Bellanger.

Patrick Le Galès, professeur à Sciences Po Paris.

Il s'interroge sur les conséquences de cette évolution du point de vue sociétal, pointant une génération nouvelle pratiquant une mobilité inédite, vivant successivement ou parallèlement dans des métropoles sur les cinq continents, dont certaines ont effacé les codes sociaux traditionnels, voire les impôts. « Il est essentiel de constater que si certains sont plus mobiles que jamais, d'autres sont au contraire bien plus enracinés, voire isolés. N'oublions pas que les gens les plus connectés sont ceux qui ont le plus de personnes autour d'eux », ajoute-t-il. Quant aux capitales régionales européennes, « elles pourraient subir « un carnage face aux principales métropoles », en perdant tout intérêt aux yeux des investisseurs, redoute Patrick Le Galès.

Catherine Trautmann, vice-présidente de l'EMS et ancienne maire de la ville croit au contraire en la dynamique des villes européennes, « dans le cadre de l'enjeu européen des nœuds urbains, lieu d'interconnexion de toutes les mobilités. Une clé sera de savoir se mouvoir ensemble et d'anticiper les conséquences du développement de transports réellement propres », annonce-t-elle. L'exemple des lignes de tramway de Strasbourg, se substituant au trafic automobile, redonnant de la valeur à des axes auparavant désertés en raison des nuisances de la circulation automobile, l'incite à s'interroger sur ce qui arrivera le jour où tous les transports circuleront avec des nuisances extrêmement réduites, rendant alors les abords des axes routiers ou ferroviaires à nouveau habitables.

Il faut savoir décider vite pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, notamment, estime Guillaume Poitrinal,

responsable de la mission de simplification. « Nous devons modifier d'urgence les procédures d'enquête publique, qui sont d'un autre âge, et nous soulever contre les règles imposées pour les concertations, aberrantes », lance-t-il. En déplorant qu'alors que la société bouge de plus en plus vite, la ville se construit de plus en plus lentement en raison de l'accumulation des règles, textes, procédures et l'empilement des codes. « La ville demain se fera avec moins d'acteurs et plus de participants », anticipe-t-il.

Et si tout va plus vite, c'est grâce au numérique qui s'impose et va profondément changer la ville : « qu'est ce qu'un bureau, un logement, un atelier ? Avec les outils connectés et une imprimante 3D, n'importe quel endroit sera un lieu de travail. C'est la connexion qui fait le lien et qui met l'individu au centre de tout. La voiture autonome prépare une révolution urbaine encore peu envisagée : il s'agira d'une pièce à vivre, se distraire et travailler mais qui sera mobile, contrairement aux habitations et bureaux actuels. Comment concevoir la ville future dans cette perspective ? », questionne François Bellanger, prospectiviste et directeur de Transit-City, qui ironise au passage sur la notion de « ville intelligente » si souvent citée pour évoquer la cité de demain... qui tendrait à prouver que la ville actuelle serait bête. Le prospectiviste s'inquiète de voir urbanistes et aménageurs continuer de raisonner en surfaces de bureaux, de logements et d'activité. Sans prendre en compte, selon lui, les conséquences des révolutions numériques engagées et, plus encore, à venir.

Nicolas Ferrand, nouveau président du Club Ville Aménagement, rappelle « la corrélation entre la morphologie urbaine et les usages. Le digital bouleverse les usages mais on ignore quelles évolutions sont à prévoir pour la forme urbaine. Face à ces bouleversements, on observe de nombreuses boussoles, mais elles n'indiquent pas toutes le même Nord », décrit-il. Les accélérations provoquées par les révolutions numériques vont-elles s'imposer à tous, ou bien la ville restera-t-elle le lieu du temps long, séculaire et historique ?, se demande Nicolas Ferrand qui souligne la fécondité de la confrontation entre les possibilités d'un monde virtuel infini et celles d'un monde physique limité à notre planète ». Il rappelle aussi sur le cas de la firme Kodak, leader mondial des films argentiques, qui a disparu en quelques années, engloutie par les technologies numériques qu'elle n'avait pas anticipées.

Les aménageurs sont-ils menacés par ce syndrome ? Sur une note plus optimiste, il appelle à réinscrire la ville dans les cycles naturels et à considérer le bâti comme partie intégrante des écosystèmes, dans des logiques de services réciproques.

Emmanuelle Cosse annonce, dans un message filmé transmis en clôture de l'événement : « les aménageurs sont des ensemble ouverts à de nombreuses autres fonctions, pour créer la ville résiliente, protectrice, facteur de cohésion sociale, qui doivent mettre les habitants au cœur des projets et leurs enjeux environnementaux et de transition énergétique. Je vais engager la structuration de la filière des aménageurs, pour que ceux-ci en soient les piliers », a-t-elle annoncé. La ministre demande à ce que les habitants soient placés au cœur des projets d'aménagement, et les enjeux environnementaux – notamment la prise en compte de « l'essentielle transition énergétique » – doivent être mis au premier plan des réflexions et projets.

« Jusqu'à aujourd'hui, l'aménagement ressemblait au jeu d'échec, avec des règles de déplacements déterminées et des valeurs différentes pour chaque pièce. Maintenant, nous sommes dans un jeu de Go, avec chaque pion de valeur équivalente et les déplacements libres, on joue désormais avec des partenaires et plus des adversaires », résume Isabelle Baraud-Serfaty. Reste que dans les deux jeux, c'est un ordinateur qui est devenu le meilleur joueur mondial.



> Nicolas Ferrand.

© W.Berré

QU'EST CE QUE LE CLUB VILLE AMÉNAGEMENT ?

Fondé en 1993, le Club Ville Aménagement regroupe des aménageurs responsables de grandes opérations urbaines françaises en partenariat avec l'administration du ministère chargé de l'urbanisme. C'est une association de personnes morales représentées par leurs dirigeants. Parmi ces aménageurs sont représentés : des établissements publics (EPA/EPF), des sociétés d'économie mixte (SEM), des sociétés publiques locales (SPL) et d'aménagement (SPLA), des offices publics d'aménagement et de construction (OPAC), des sociétés privées et des directions de l'aménagement de communauté urbaine ou d'agglomération. Il accueille également des représentants de l'État (de la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature, du Plan Urbanisme Construction Architecture et du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) ainsi que, sous forme de membres associés, des représentants de fédérations professionnelles et d'organismes privés partenaires des aménageurs.

Depuis 20 ans le Club est un lieu d'échange permanent pour le milieu des professionnels de l'aménagement et ses contributions nourrissent les réflexions et les travaux de l'État et des collectivités. Aujourd'hui les débats s'inscrivent dans un contexte marqué par la montée en puissance de la société civile, les avancées de l'intégration des politiques européennes, les mutations des modèles économiques, ainsi que par la montée des exigences du développement durable.

Le Club Ville Aménagement fonctionne en réunissant des groupes de travail sur différents thèmes qui concernent directement les métiers des aménageurs. Il s'associe avec des experts et des universitaires afin d'apporter aux débats des groupes des regards critiques et prospectifs qui enrichissent les réflexions. Ainsi, à la suite des travaux de ces groupes, tous les deux ou trois ans, le Club propose les « Entretiens de l'aménagement », colloques ouverts aux élus, aux maîtres d'ouvrage, aux maîtres d'œuvre et à tous ceux qui sont concernés par l'évolution de l'aménagement urbain. Il publie également ses travaux.

LES COLLOQUES

Les Entretiens de l'Aménagement sont des colloques qui, tous les trois ans, font le bilan des réflexions du Club Ville Aménagement et les ouvrent au débat public avec tous les acteurs concernés. Pendant ces deux jours de nombreux experts et grands témoins interviennent et plus de 600 personnes assistent à ces échanges.

Le dernier : « Ensemble, la ville » les 7 et 8 avril 2016 à Strasbourg

Les précédents :

- « Le printemps des villes, villes en mouvement, ville pour tous » à Rennes en mars 2013,
- « La solution, c'est la ville » à Bordeaux en 2010,
- « Fabriquer la ville: nouvelles attentes, nouvelles cultures » à Marseille en 2007,
- « Les aménageurs dans la maîtrise d'ouvrage urbaine » à Lyon en 2004,
- « Les nouvelles frontières de l'aménagement » à Nantes en 2002,
- « Outils et méthodes : les aménageurs proposent » à Montpellier en 1999,
- « Le XXI^{ème} siècle en chantier, un tournant pour l'aménagement » à Lille en 1997.

LES « 5 À 7 »

Les « 5 à 7 » sont des séances de débats sur des questions d'actualité ouvertes à tous. Il s'agit d'examiner comment la société interpelle les aménageurs.

- Qu'est-il donc arrivé aux villes ? - Jean ATTALI, philosophe ;
- Les mutations du monde de l'entreprise - Renaud SAINSAULIEU, Professeur des Universités à l'Institut d'Études Politiques de Paris ;
- Les nouveaux espaces temps de la ville - François ASCHER, Professeur à l'Institut Français d'Urbanisme ;
- Tolérance zéro, des incivilités aux violences urbaines - Sébastien ROCHE, auteur de l'ouvrage « Tolérance zéro, Incivilités et insécurité » (Odile Jacob - avril 2002) ;
- La condition urbaine - Olivier MONGIN, directeur de la revue Esprit, auteur de l'ouvrage éponyme (Seuil - octobre 2005) ;
- Projets urbanistiques internationaux - Joan BUSQUETS, architecte-urbaniste, professeur à Harvard, auteur de l'ouvrage « Cities X lines » ;
- Quand la ville se ferme - Jérôme MONNET, professeur à l'Institut français d'urbanisme.
- Innovations urbaines sur les grands territoires en Allemagne - Thomas SIEVERTS - architecte-urbaniste, auteur de « L'Entre-ville » (la Zwischen Stadt) ;
- Los Angeles - Jean-Louis COHEN - architecte et historien ;
- Les Flandres en mouvement - Marcel SMETS - architecte-urbaniste en chef du Gouvernement flamand ;
- L'agriculture et la ville durable - Jean VIARD, sociologue, auteur de « La lettre aux paysans (et aux autres) sur un monde durable » - (Editions de l'Aube) ;
- La crise et les territoires - Laurent DAVEZIES - économiste, professeur à l'université Paris XII, auteur de « La république et ses territoires » (Seuil - 2008) ;
- La durabilité sera urbaine ou ne sera pas - Jacques LEVY, géographe, professeur à l'École Polytechnique de Lausanne, auteur de « L'invention du monde » (Sciences Po - 2008).
- La ville sans fin - Sophie BODY-GENDROT, sociologue, professeur à la Sorbonne, auteur de « The Endless City » (Phaedon -2007).
- Aménagement urbain, aménagement du territoire, même combat! - Pierre VELTZ, ingénieur et économiste, directeur général de l'établissement public de Paris-Saclay, auteur de « La grande transition » (Seuil 2008).
- Les espaces de vie contre l'aménagement - Michel LUSSAULT, géographe, directeur de l'IFE (Institut Français de l'Éducation) et président du CSP (Conseil Supérieur des programmes),
- New York City, la règle et la qualité urbaine - Cécilia KUSHNER, urbaniste, adjointe d'Amanda Burden, directrice de l'agence d'urbanisme de New York City. Elle a conduit le projet de la recomposition de Coney Island ainsi que celui de Brooklyn.
- Marier formes urbaines et mixité - Jacques LUCAN, architecte, professeur à l'École d'architecture de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il a publié, en 2009, Composition, non-composition. Architecture et théories, XIX^e et XX^e siècles, PPUR, Lausanne, et vient de publier : Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités, Éditions de La Villette, Paris.
- Les Favelas de Sao Paulo, l'intelligence est collective - Eduardo TRANI et Viviane FROST (Brésil), direction de la planification de Sao Paulo.
- Green the ghetto, revitaliser le Bronx - Majora CARTER, stratège en régénération urbaine à New York.
- Aménager la ville par la lumière - Roger NARBONI, concepteur lumière - agence Concepto.
- L'incertitude comme moteur de l'action - Alain BOURDIN, sociologue urbaniste, professeur des universités à l'Institut Français d'Urbanisme qu'il a dirigé.
- Tôkyô, fiction ou réalité ? - Manuel TARDITS, architecte urbaniste fondateur de l'agence MIKAN et enseignant à l'université de Tokyo.
- Une maîtrise d'ouvrage de tolérance sociale à Berlin - Gilles DUHEM, urbaniste et dirigeant d'une plate-forme d'intégration et de cohésion sociale dans le quartier de Rollberg à Berlin-Neukölln : www.morus14.de
- Le numérique changera-t-il la ville ? - Antoine PICON, ingénieur, architecte et historien, directeur de recherche à l'École nationale des ponts et chaussées, professeur à la Graduate School of Design d'Harvard.
- Le travail change - Et la ville ? - Bruno MARZLOFF, sociologue et prospectiviste, fondateur du cabinet d'études Chronos

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les échanges internationaux entre professionnels de l'aménagement. Régulièrement les membres du Club participent à des réunions internationales, invitent des délégations étrangères et organisent des voyages d'études. Parmi ces contacts les villes ou régions suivantes sont en relations avec le Club : Amsterdam, Bâle, Barcelone, Berlin, Bilbao, Copenhague, Glasgow, Hambourg, Helsinki, Kyoto, Londres, Ljubljana, Manchester, Naples, Pékin, Osaka, Rio-de-Janeiro, la Ruhr, Sao-Paulo, Seattle, Shanghai, Tallinn, Tokyo, Vancouver, Vienne, Yokohama, Zurich, ...

LES PUBLICATIONS

À la suite des Entretiens, le Club a publié des actes dans des revues ou des livres :

L'aménageur urbain face à la crise de la ville, Ed.l'Aube, La Tour-d'Aigues, 1997, 254 p., Actes des entretiens de l'aménagement - Club Ville Aménagement, Lille, 1997, 165 p., Fabriquer la ville : outils et méthodes, Documentation française, 2001, 230 p., Les nouveaux défis des aménageurs, URBANISME n°342 mai - juin 2005, Fabriquer la ville : nouvelles attentes, nouvelles cultures, Traits urbains N°7 avril 2007, Les axes de réflexions 2007-2009, URBANISME n°354 mai - juin 2007, Crises et mutations : Quelle nouvelle donne pour la ville ? Traits urbains N°39 juin 2010

Penser les mutations et les crises, URBANISME n°373 juillet - août 2010

La ville, un enjeu global et transversal, Traits urbains N°62 juin 2013

15 COMMENT S'INFORMER ET CONTACTER LE CLUB ?

Club Ville Aménagement, c/o PUCA Arche de la Défense

Paroi Sud - 92055 Paris - La Défense Cedex 04

E-mail : club-ville-amenagement@i-carre.net - www.club-ville-amenagement.org



> L'accueil dans le café du Maillon.



> Dîner dans l'Aula du Palais universitaire de Strasbourg. De g. à dr. : Alain Jund, Ariella Masboungi, Robert Hermann, Nicolas Ferrand, Alain Fontanel. De dos : Eric Fullenwarth.



> Atelier C.

Les partenaires de 8^{ÈMES} Entretiens de l'aménagement

Cette huitième session a été réalisée avec le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg, de la SERS, de la SPL Deux-Rives, de la Compagnie des Transports Strasbourgeois, du Port autonome de Strasbourg, et des partenaires suivants :



Caisse des Dépôts
Altexia
Alteara Cogedim
Boulle
Alcys
EDF Collectivités
Icade
Marignan Immobilier
Habitat de l'III
Caisse d'épargne d'Alsace
Bouygues Immobilier
Perspective
ADIM
Spiral
Vinci Immobilier
Habitation Moderne
Pierres & Territoires
Nexity
Linkcity
Topaze Promotion

Supplément traits urbains n°83S, le mensuel opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément).

Editeur :
Innovapresse & Communication,
5 rue Saulnier, 75009 Paris
Tél. 01 48 24 08 97 - Fax 01 42 47 00 76
www.innovapresse.com
RCS Paris B 329.255.566 - ISSN : 1776-9604

Commission paritaire :
0213 T 87608

Rédaction :
Innovapresse & Communication (Didier Bonnet, Mathieu Noyer, MC Vatov)

Coordination :
Marie-Christine Vatov

Création graphique :
Maxime Buot

Photos : XXXXXXX

Abonnement annuel à traits urbains :
99 €TTC (7 numéros - 15 € le numéro) - TVA : 2,1 %.

Renseignements et abonnements :
abonnement@innovapresse.com

Imprimeur : XXXXXXX

Dépôt légal : à parution.